

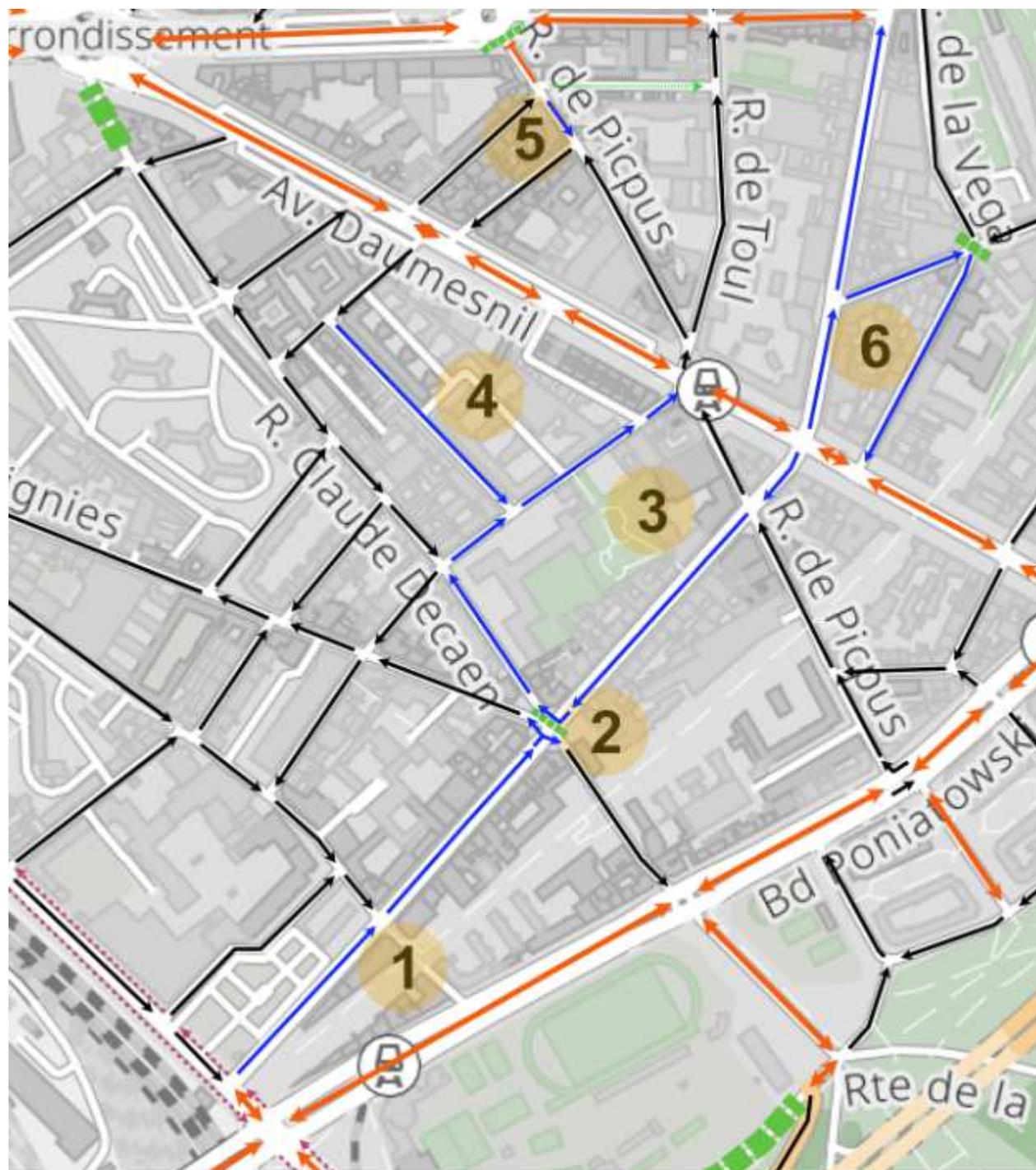
PROPOSITION POUR L'AXE MICHEL BIZOT – DOCTEUR NETTER, DESTINÉ AUX MOBILITÉS DOUCES ET RENDU À SES RIVERAINS

L'axe Michel Bizot – Docteur Netter représente une artère centrale du douzième arrondissement, mais malheureusement, il est devenu dangereux pour les cyclistes et très inconfortable pour les piétons en raison de la domination du trafic automobile de transit. Pourtant, cet axe possède un potentiel considérable.

Afin d'améliorer la qualité de vie dans le quartier Bel Air – Vallée de Fécamp, nous proposons un plan de circulation novateur. Celui-ci vise à réduire le transit sur l'avenue Michel Bizot et l'avenue Docteur Netter grâce à des mesures soigneusement pensées, telles que l'instauration de sens uniques ou des inversions de rues. Dans le même temps, toutes les rues à sens unique seraient équipées de voies cyclables à double sens.

Ce plan de circulation a pour objectif de rendre l'axe plus convivial pour les piétons et de sécuriser les déplacements à vélo, tout en préservant la liberté de déplacement des commerçants et des résidents motorisés. En favorisant une mobilité plus douce et respectueuse de l'environnement, nous aspirons à créer un quartier plus agréable et harmonieux pour tous ses habitants.

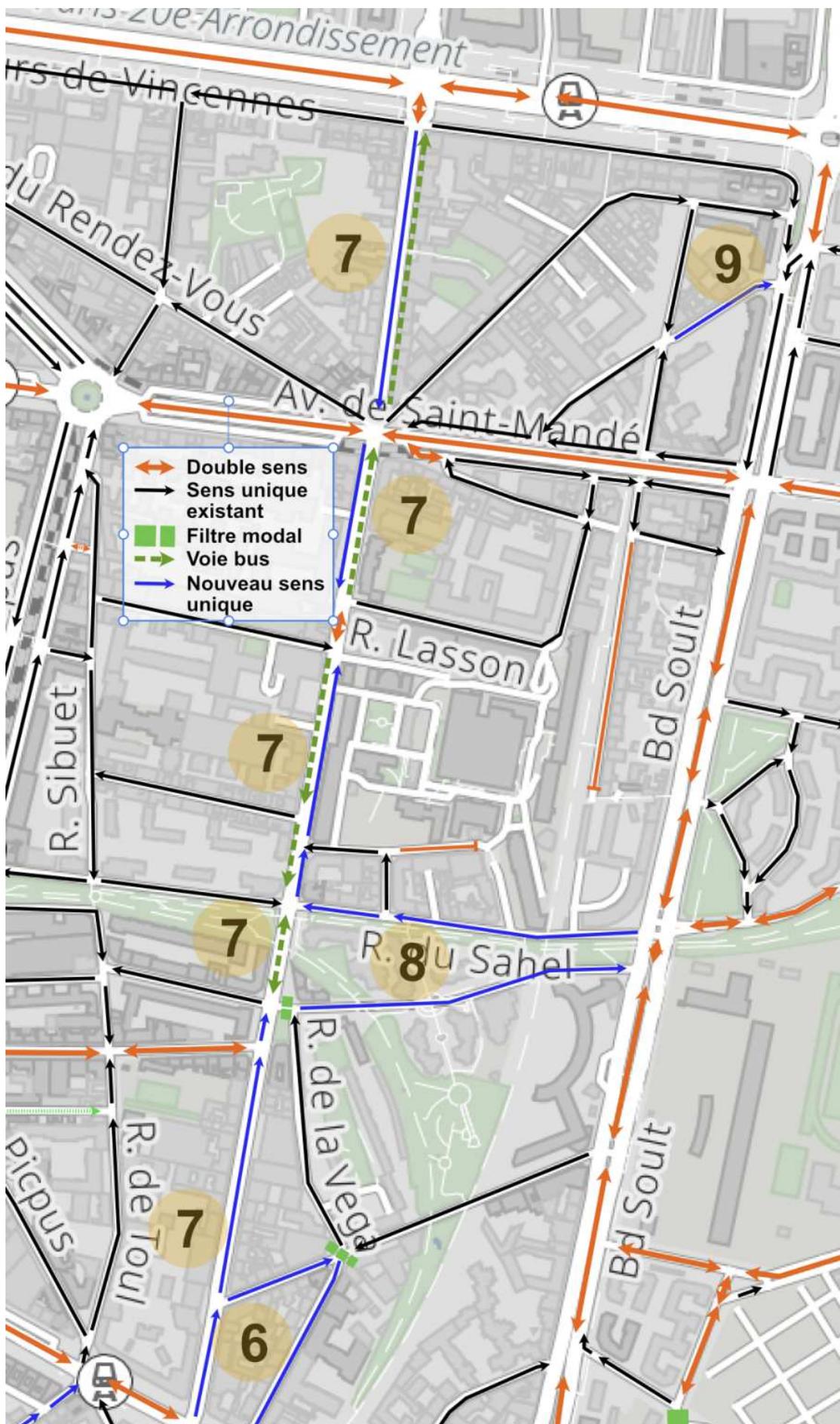
PLAN DE CIRCULATION AUTOUR DE L'AXE MICHEL BIZOT – DOCTEUR NETTER PROPOSÉ



Nouveau plan de circulation autour de l'axe Bizot-Netter entre rue de Charenton et avenue Daumesnil

- Point 1 : En instaurant un sens unique sur l'Avenue Michel Bizot entre la rue de Charenton et Wattignies, aligné avec la direction des bus, nous rationalisons la circulation en créant une seule voie de circulation. Cela nous permet ensuite d'aménager une piste cyclable en montée, facilitant ainsi le trajet des cyclistes de Wattignies vers la rue de Charenton.

- Point 2 : Un filtre modal, laissant passer les vélos, est positionné à l'intersection de l'avenue Michel Bizot avec les rues Claude Decaen et Wattignies. Ce dispositif contraint les véhicules motorisés à effectuer un virage à droite en provenance de Daumesnil, et à tourner soit à gauche vers Wattignies, soit à droite vers Decaen Sud (en venant de la rue de Charenton).
- Point 3 : Au-delà de Wattignies, le sens unique est instauré de Daumesnil vers Claude Decaen. Ce tronçon est agrémenté d'une petite boucle via la rue de Picpus et d'une plus grande boucle passant par la rue Claude Decaen et la rue de Fécamp, avec inversion des tronçons spécifiés en bleu.
- Point 4 : La rue Edouard Robert est également mise à sens unique, créant ainsi une boucle Tourneux > Robert > Fécamp depuis et vers l'avenue Daumesnil. L'inversion de la rue de Fécamp permet également de créer une boucle Tourneux > Decaen > Fécamp.
- Point 5 : La rue de Picpus est fermée à la circulation motorisée au niveau de la place Sans-Nom, tout en maintenant un passage cycliste. Le tronçon de Picpus entre Sidi Brahim et Gossec est inversé afin de faciliter l'accès à ces rues depuis l'avenue Daumesnil, réduisant ainsi le trafic sur Picpus.
- Point 6 : Les tronçons de Rottembourg (entre Michel Bizot et la rue de la Véga) et de la rue de la Véga (entre Rottembourg et Daumesnil) sont inversés, créant ainsi une boucle depuis et vers Daumesnil. Un filtre modal sur la rue Rottembourg supprime le raccourci malin depuis le boulevard Soult vers l'avenue Daumesnil.



Nouveau plan de circulation autour de l'axe Bizot-Netter entre

avenue Daumesnil et cours de Vincennes

- Points 7 : Les avenues Michel Bizot et Docteur Arnold Netter sont mises à sens unique (sauf bus) avec inversion du sens générale différents endroits afin de couper le trafic de transit tout en maintenant l'accès pour les riverains et à l'hôpital Trousseau. Des pistes cyclables sont créées là où l'espace est disponible.
- Point 8 : les rues du Sahel et de Montempoivre sont inversé et un filtre modal (laissant le passage aux vélos) est créé au niveau de la place Yvette et Vincent Alleaume. La desserte locale reste possible, seul le trafic de transit est supprimé.
- Point 9 : un tronçon de la rue Montera est inversé afin de supprimer le trafic de transit depuis le boulevard Soult vers l'avenue de Saint-Mandé.

ELARGISSEMENT DE LA PLACE YVETTE ET VINCENT ALLEAUME

En réinventant le schéma de circulation et en réduisant la prédominance de la voiture, nous ouvrons la voie à de nouveaux espaces dédiés aux piétons ! Notre proposition inclut notamment la fermeture de la jonction entre la rue de la Vega et l'Avenue Michel Bizot, offrant ainsi la possibilité d'étendre la Place Yvette et Vincent Alleaume.



POUR UNE VÉLORUE RUE PICPUS, DE NATION

AU BOIS DE VINCENNES !

La révision du plan de circulation entraîne une nette réduction du trafic sur la rue de Picpus, allant du Bois de Vincennes jusqu'à la Place Sans Nom. Dans la continuité de cette démarche, nous proposons d'étendre cette tranquillité jusqu'à Nation, en créant ainsi une nouvelle voie cyclable structurante reliant le Bois de Vincennes à Nation.

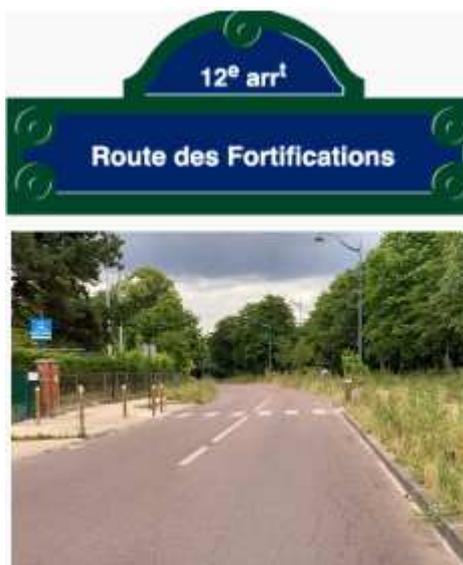
Cette voie cyclable préfigure un axe majeur pour les déplacements à vélo, qui pourrait ultérieurement s'étendre jusqu'à Stalingrad, offrant ainsi une voie sûre et efficace pour les cyclistes de l'Est parisien.



TRANSFORMATION DE LA ROUTE DES FORTIFICATIONS EN ESPACE PIÉTONNIER AVEC ACCÈS CYCLABLE

La route des Fortifications est actuellement perçue comme une barrière entre le quartier Vallée de Fécamp et le Bois de Vincennes, alors qu'elle devrait être un lien entre la ville et la nature, offrant ainsi une merveilleuse promenade pour les habitants en quête de verdure.

Notre proposition vise à piétonniser cette route tout en permettant l'accès aux vélos.



PROPOSITION N°2 POUR NOS QUARTIERS BEL AIR- VALLÉE DE FÉCAMP PLUS CYCLABLES !

La moitié de l'espace public à Paris est dédié à la voiture, alors que celle-ci ne représente que 4% des déplacements des Parisiens selon l'étude publiée au printemps 2024 par l'Institut Paris Région. Dans le cadre de EVQ Bel Air- Vallée de Fécamp, nous visons à accélérer le rééquilibrage de l'occupation de l'espace public de nos quartiers en favorisant la création de pistes cyclables sécurisées, de stationnements pour vélos, ainsi que le développement d'espaces verts et piétonniers.

SUPPRESSION DU DOUBLE STATIONNEMENT MOTORISÉ

L'espace alloué au stationnement des véhicules motorisés dans nos quartiers, notamment rue de Wattignies et les rues adjacentes, est largement disproportionné par rapport à l'espace disponible, au détriment des mobilités douces et des espaces verts.

La mairie s'est par ailleurs engagée à supprimer 50% du stationnement motorisé pour mieux équilibrer l'espace public. Ainsi, nous proposons la suppression de tous les stationnements en épi, et, au minimum, la réduction d'un des deux côtés de stationnement dans les rues dotées de deux files, particulièrement lorsque celles-ci sont étroites ou ne disposent pas de voies cyclables sécurisées.

Cette mesure serait prioritairement appliquée dans les axes mentionnés précédemment.

Stationnement sur l'espace public

Stationnements :

- d'un côté
- des deux côtés
- en épi



Stationnement longitudinal des deux côtés





RUE DE WATTIGNIES, AXE CYCLABLE SÉCURISÉ

La rue de Wattignies revêt une importance cruciale en tant qu'axe cyclable majeur de notre arrondissement, bénéficiant

d'un fort potentiel grâce à son profil relativement plat, ce qui est particulièrement appréciable dans un quartier caractérisé par son relief plutôt escarpé.

Cependant, malgré son potentiel, cet axe présente actuellement des lacunes importantes en termes de sécurité pour les cyclistes, en raison du trafic automobile persistant et du manque d'espace dédié aux vélos, notamment dans le sens contraire de la circulation.

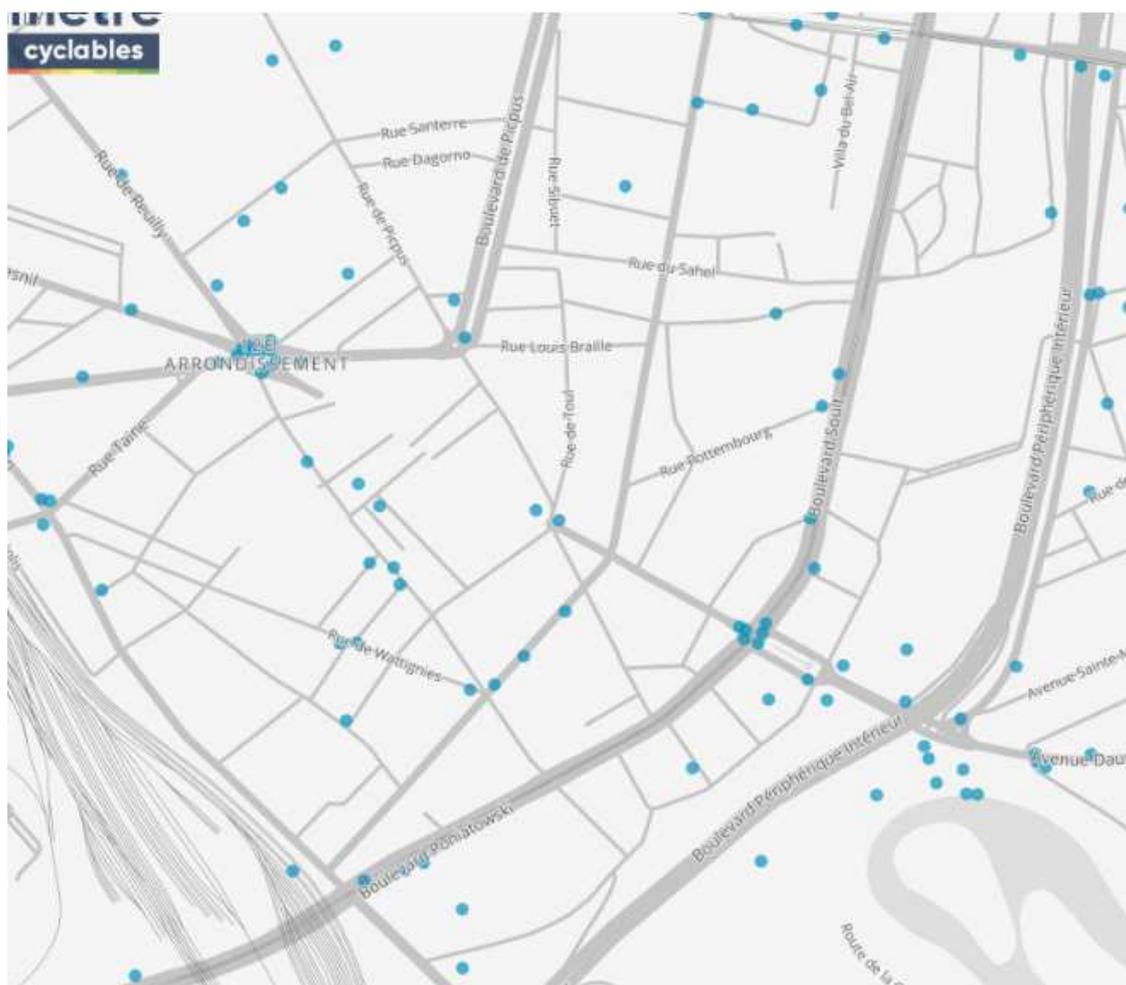
Pour remédier à cette situation, nous proposons de libérer de l'espace en supprimant une file de stationnement, afin de créer une voie cyclable sécurisée. Cette initiative permettra à chacun, y compris aux plus jeunes, de circuler avec confort et en toute sécurité.

DOUBLEMENT DU STATIONNEMENT VÉLO

Le nombre actuel de places de stationnement pour vélos ne répond plus aux besoins croissants de notre quartier, où l'usage du vélo a connu une forte augmentation ces dernières années.

Les résultats du dernier baromètre des villes cyclables ont clairement mis en lumière les besoins exprimés par les habitants en matière de stationnement pour vélos.

Dans cette perspective, nous proposons de doubler le nombre de places de stationnement pour vélos dans le quartier, en réduisant simultanément le nombre de places de stationnement pour voitures. Une attention particulière sera portée aux endroits déjà identifiés comme étant en situation de pénurie de stationnement pour vélos.



DOUBLE SENS CYCLABLE BOULEVARD DE PICPUS, CÔTÉ EST

La topographie singulière du boulevard de Picpus oblige les cyclistes en provenance de rues telles que la rue de Sahel ou la rue Leroy Dupré notamment à effectuer des détours considérables pour rejoindre le sud du boulevard ou de la place Daumesnil.

Afin de pallier cette discontinuité dans le réseau cyclable, nous proposons d'implanter un double sens cyclable sécurisé sur la partie Est du boulevard, même si cela nécessite la suppression de certaines places de stationnement. Cette mesure permettra de garantir une liaison directe et sûre pour les cyclistes.

100% DE DOUBLES SENS CYCLABLES AVEC MARQUAGE

La présence de doubles sens cyclables mal signalisés rend la circulation à vélo peu sécuritaire et inconfortable dans certaines rues. Afin d'améliorer cette situation, nous proposons que l'intégralité des rues de notre quartier soit équipée de doubles sens cyclables clairement marqués par des pictogrammes vélos.

En particulier, nous souhaitons que des aménagements soient réalisés dans des rues telles que la rue Jeanne Jugan, la rue de Rambervillers, la rue Louis Braille, la rue Edouard Robert et la rue du Général Archinard, afin de garantir des conditions de circulation à vélo optimales et sécurisées pour les habitants.